

Communiqué de presse

Betterave sucrière : la filière alerte sur une récolte fortement dégradée par la sécheresse et la canicule

Paris, le 25 août 2026

Réunie au sein de l'Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS), la filière betteravière française alerte sur les conséquences exceptionnellement graves des conditions climatiques observées depuis le printemps 2026 sur la récolte 2026.

La succession de plusieurs épisodes caniculaires, combinée à une sécheresse durable sur une grande partie du territoire français, affecte sévèrement le développement des betteraves et compromet significativement le potentiel de récolte dans de nombreux bassins de production, comme pour d'autres productions végétales.

Même si des disparités territoriales sont constatées, les observations réalisées à la mi-août dans l'ensemble des régions betteravières montrent une situation extrêmement préoccupante qui pourrait se traduire par une baisse de production nationale de plus de 20% par rapport à la moyenne 5 ans, en raison de :

- Un poids racinaire en retrait de **18 %** par rapport à la moyenne des cinq dernières années, soit une perte de près de 10 tonnes par hectare ;
- Un développement foliaire en baisse de plus de **50 %**, représentant un déficit de près de 20 tonnes de feuille par hectare par rapport à la moyenne quinquennale ;
- Un stress hydrique qui accentue le ralentissement de la croissance de la betterave, voire l'interrompt dans certains secteurs ;
- Un potentiel de croissance des betteraves considérablement amoindri pour la fin du cycle végétatif dans certains territoires.

Au-delà du manque d'eau, les températures extrêmes enregistrées au cours de l'été ont provoqué un stress physiologique majeur des cultures. Ces conditions exceptionnelles ont également favorisé le développement de bioagresseurs, notamment les charançons et la teigne, ainsi que la dégradation sanitaire des racines par les pourritures (rhizopus), aggravant encore les pertes constatées. Dans plusieurs régions, la situation est telle que certaines parcelles pourraient ne pas être récoltées.

Cette baisse de production affectera directement les exploitations agricoles, mais également l'ensemble de la chaîne de valeur betterave-sucre. Les entreprises sucrières françaises devront en effet faire face à un volume de betteraves nettement inférieur aux prévisions initiales, entraînant une baisse substantielle des productions de sucre, d'alcool et de bioéthanol, avec

des conséquences sur l'activité industrielle et la durée des campagnes de transformation, et plus largement sur la situation économique des entreprises elles-mêmes.

La France n'est pas un cas isolé : plusieurs régions productrices européennes ont également subi des conditions climatiques extrêmes cet été. Ces premières indications vont résulter en une baisse significative de la production de sucre en Europe.

Alain CARRE, président de l'AIBS, déclare : « **La campagne 2026 met durement en évidence la vulnérabilité de la production betteravière face aux événements climatiques extrêmes. Au regard des conséquences subies par certaines exploitations agricoles, c'est même la culture de la betterave qui est en jeu sur nos territoires. Nous ne pouvons nous y résoudre.**

Cette crise rappelle donc l'urgence de renforcer la résilience de la filière à travers la recherche, l'innovation, les moyens de protection des cultures et le développement des capacités d'irrigation, indispensables pour sécuriser les productions et pérenniser la culture de la betterave dans nos territoires, élément important de notre souveraineté alimentaire nationale.

Face à l'ampleur des pertes subies, la filière appelle également les pouvoirs publics à se mobiliser afin que les exploitations les plus durement touchées puissent bénéficier de dispositifs de soutien adaptés aux conséquences exceptionnelles de la sécheresse et de la canicule. »



Parcelle de betterave fortement affectée par la sécheresse et les épisodes caniculaires de l'été 2026. Dans certaines situations extrêmes, le potentiel de production est devenu si faible que la récolte de certaines parcelles pourrait ne pas être économiquement envisageable. Source AIBS

L'AIBS (Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre) est une organisation interprofessionnelle agricole, reconnue par le ministère de l'Agriculture par décret en date du 2 juin 2014. Elle fédère l'ensemble des acteurs de la filière betterave-sucre.

Cette filière regroupe environ 23 000 planteurs de betteraves, trois groupes industriels et 19 sucreries réparties dans plusieurs bassins de production sur le territoire.

Forte d'un ancrage territorial important, elle représente près de 60 000 emplois directs, indirects et induits, témoignant de son rôle économique majeur au sein des régions où elle est implantée.

Contact Presse AIBS : 06 85 27 81 85